



Poitiers, le 30/09/2025.

## « Gommettes à tout va au SPIP86 »

Madame La Présidente,

**Ce CSA s'ouvre alors que nos inquiétudes grandissent face aux exigences croissantes liées aux situations les plus sensibles que le service doit prendre en charge.**

À l'heure où une obligation de traçabilité est imposée et présentée comme un impératif, la CGTIP86 alerte sur la surcharge de travail que cela va engendrer. Le repérage de ces situations ne saurait se limiter à une approche strictement sécuritaire, renforcée par une pression médiatique incontrôlable.

Nous rappelons que l'insertion est au cœur de nos missions et que la baisse de la délinquance, lorsqu'elle demeure envisageable, ne peut être atteinte qu'au travers d'un accompagnement global. Celui-ci nécessite des moyens suffisants ainsi que du temps, ressources qui font toujours défaut au SPIP de la Vienne.

En conséquence, vos agents se trouvent dans un état d'insécurité permanent sur le plan professionnel, une situation dont vous devez prendre la mesure sans délai.

L'ouverture du parapluie n'a jamais empêchée ni la plus acide ni la foudre de tomber quel que soit le nombre de personne qu'il abrite.

Qu'avez-vous prévu en cas d'une défaillance ou d'un incident majeur sur un dossier non identifié comme sensible ?

**Pensez-vous qu'au titre de la sempiternelle évaluation du risque des gommettes colorées, fussent-elles clignotantes, apposées sur un dossier peuvent suffire ?**

**La CGT Insertion Probation 86.**